

Approbation des capacités d'accueil de BUT1 de l'IUT
de Tarbes pour l'année universitaire 2024-2025

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 05 décembre 2023

Délibération 2023/12/CFVU – 121

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les capacités d'accueil de BUT1 de l'IUT de Tarbes pour l'année universitaire 2024-2025.

Toulouse, le 05 décembre 2023

Le Président


Jean-Marc BROTO 

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 21

Nombre de voix favorables : 21
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0

CAPACITE D'ACCUEIL ET PLACES A POURVOIR DANS PARCOURSUP

Prévision 2024 (les places à pourvoir pourront être amenées à être modifiées en fonction des ajustements du nombre de places réservées pour les redoublants, RI, ...)

TABLEAU RECAPITULATIF PAR SPECIALITE

Capacités d'accueil votées au conseil d'IUT du 29 novembre 2023

		2024				Pour rappel en 2023		
		Capacité d'accueil	Total places à pourvoir	Places à pourvoir		Total places à pourvoir	Places à pourvoir	
				BTn	% BTn		BTn	% BTn
TARBES	Gestion des entreprises et des administrations	140	140	70	50%	140	70	50%
	Techniques de commercialisation	140	140	70	50%	140	70	50%
	Génie mécanique et productique	104	85	38	44,7% (50%)	85	38	44,7% (50%)
	Génie électrique et informatique industrielle	78	72	36	50%	72	36	50%
	Génie civil - construction durable	56	48	24	50%	48	24	50%
	Métiers du multimédia et de l'internet	56	56	28	50%	56	28	50%
	Total	574	541	266	49,1%	541	266	49,1%